



Réforme du Code de la famille, Une harmonisation intelligente entre modernité et traditions marocaines

Par Rita Maria Chaptini, l'Institut International d'Études Géopolitiques

Une réforme historique pour l'évolution du droit familial

Sous l'impulsion de sa **Majesté le Roi Mohammed VI**, le Maroc poursuit sa dynamique de modernisation en lançant une réforme majeure du Code de la famille. Elle vise à corriger les lacunes identifiées et s'inscrit dans une dynamique où l'égalité entre les sexes est devenue une priorité mondiale. En garantissant une protection plus équitable en matière de mariage, divorce, filiation et héritage, cette réforme contribue à l'élimination des disparités persistantes dans l'application du droit familial et assure une transition harmonieuse vers un système juridique plus inclusif et équitable.

Un alignement avec les engagements internationaux du Maroc

À travers cette réforme, le Royaume réaffirme son engagement en faveur des conventions internationales relatives aux droits humains et démontre au monde à quel point il est devenu un grand État moderne et incontournable dans la constellation des Nations. Ce processus atteste de la volonté du Maroc de placer les droits humains au cœur des réformes législatives, et de faire de la justice sociale un pilier fondamental de son développement.

Un équilibre entre tradition et modernité

Contrairement à certaines appréhensions, cette réforme ne doit pas être perçue comme une opposition entre tradition et modernité, mais plutôt comme une opportunité de renforcer l'État de droit, assurer la justice sociale, protéger les droits des femmes et des enfants, et aligner le droit marocain avec les évolutions sociétales et les engagements internationaux.

Une réforme inclusive et adaptée aux réalités du Maroc

Reposant sur une approche participative, cette réforme est le fruit d'un large dialogue national impliquant les institutions publiques, les ONG, les experts juridiques et les acteurs sociaux. En plaçant les droits humains et l'égalité au centre des réformes, cette initiative marque une transition réfléchie vers un système juridique plus inclusif, où traditions et engagements internationaux ne s'opposent pas mais se complètent, renforçant ainsi la cohésion et la stabilité de la société marocaine.

